

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 29 juin 2015

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON.

Membres excusés : Ludovic GROS, Patrick ALLARD, Isabelle DURIEUX.

Le compte rendu du conseil municipal du 27 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Claude REYNAUD

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. *Vote: 12 pour*

Ordre du jour

- 1- Rapport annuel 2014 de l'eau potable,
- 2- Rapport annuel 2014 de l'assainissement collectif,
- 3- SOREA,
- 4- Foncier,
- 5- Droits de préemptions,
- 6- Décisions modificatives,
- 7- Affaires scolaires et périscolaires,
- 8- Questions et informations diverses.

1 et 2 – Rapports 2014 de l'eau potable et de l'assainissement collectif

François ANDRE présente au conseil municipal les rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau potable et du service d'assainissement collectif d'Hermillon.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service.

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver ces deux rapports qui seront mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr.

* Approbation du rapport de l'eau potable pour 2014:
Vote : 12 Pour

* Approbation du rapport de l'assainissement collectif pour l'année 2014 :
Vote : 12 Pour

3– SOREA

Monsieur le Maire présente deux points concernant la Société des Régies de l'Arc :

- Modification des statuts : Yves DURBET présente un projet de modification des statuts de la SOREA suite à l'intégration de la Commune de Valmeinier .

Vote: 12 Pour

- Rachat de titres : SOREA projette de racheter les titres SUNALP détenus par ENALP. À l'issue de cette opération SOREA détiendra 100% du capital de la société ENALP.

Vote: 12 Pour

4 - Foncier

Le Maire expose au Conseil Municipal un projet d'échange de terrains dans le secteur « Sur les Guez ». La parcelle D 3085, appartenant à M. André BOCHET, a une emprise de 13m² sur la voie communale. Afin de régulariser cette situation, il propose que la commune échange cette partie, située en zone UD, contre la parcelle ZB68 située en zone agricole.

Vote: 12 Pour

5 - Droits de préemption

Le Maire présente deux dossiers dont les parcelles sont en cours d'aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal. Il s'agit des parcelles :

* C 1501 (2 173m²) et C 1515 (69 m²) à Longefan Ouest.

Vote : 12 Pour

* E 1507 (85 m²) à Parapet.

Vote : 11 Pour—1 non-participation

6- Décision modificative

Danielle BOCHET présente la décision modificative n° 2 du budget communal. Elle concerne un virement de crédit dans la section d'investissement. Cette opération n'a pas d'impact sur les masses budgétaires.

Vote : 12 Pour

7- Affaires scolaires et périscolaires

Danielle BOCHET fait le point sur la situation pour la rentrée prochaine :

• Temps scolaire

Le Comité Départemental de l'Education Nationale a validé les horaires de l'école d'Hermillon à compter du 1er septembre 2015 comme suit :

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h40-11h40 et 13h40-16h40

Mercredi et Vendredi : 8h40-11h40

• Organisation de l'Accueil en Garderie Périscolaire

Les horaires restent inchangés à savoir :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h45-8h40; 11h40-12h15; 13h15-13h40 et 16h40-18h15.

Le Mercredi : 7h45-8h40; 11h40-12h15.

• Organisation des Temps d'Activités Périscolaires

Ils se dérouleront le Vendredi de 13h40 à 16h40. Le bus et la cantine fonctionneront normalement. Les activités proposées pour l'année scolaire 2015/2016 sont :

* 1er trimestre : Enluminure, Langue des Signes et réalisation de jeux de société avec Dame Sophie

* 2ème trimestre : Couture avec Céline AGUETTAZ

* 3ème trimestre : Sport avec Marjorie PASQUIER

Le personnel communal (Emilie GRANGE et Patricia SIMON) assureront également l'encadrement des enfants et proposeront diverses activités.

• Tarification

AGP : 3€ de l'heure ou 70 € le forfait trimestriel

TAP : 20 € le forfait trimestriel

Suppression du tarif occasionnel des TAP et du forfait trimestriel TAP+AGP.

• Logiciel d'inscription

Les quatre communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal ont acquis un logiciel permettant aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) via un portail personnel pour les TAP, l'AGP et la Cantine.

Une information sera diffusée directement dans l'été.

Yves DURBET propose de valider:

* Les tarifs des Temps d'Activités et de l'Accueil en Garderie Périscolaires comme énoncés ci-dessus.

Vote : 12 Pour

* Le règlement de fonctionnement des Temps d'Activités et de l'Accueil en Garderie Périscolaires incluant les modifications citées ci-dessus.



Cérémonie commémorative du 18 juin 2015



Journée d'entretien du chemin de la Platière le 23 mai 2015

Statuts de Communauté de Communes Cœur de Maurienne

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la notification de la délibération prise par le conseil communautaire indiquant les évolutions de son champ de compétence, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale ainsi que les sentiers et les zones d'activités économiques reconnus d'intérêt communautaire.

Liste des sentiers :

- Hermillon : sentier sur la voie romaine
- Le Châtel: sentier botanique avec retour par sentier des pascalins
- Montvernier : sentier de l'Armélaz
- St Jean de Mne : sentier de Bonne Nouvelle et de Sainte Thècle
- St Julien Montdenis : sentier des ardoisiers
- Villargondran : sentier Villargondran intra muros

Liste des Zones d'Activités Economiques :

- Zone du Pré de la Garde à St Jean de Mne
- Zone du Pré de Pâques à St Julien Montdenis
- Zone de Longefan à Hermillon
- Zone des Contamines à Hermillon

Vote : 12 Pour

8- Questions et informations diverses

Michel FRUMILLON propose de réfléchir à une façon de rendre hommage à Monsieur Léopold DURBET. Il suggère de donner son nom à la salle polyvalente. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. Une page de la brochure du Salon du Livre 2015 lui sera dédiée.

François ANDRE nous informe qu'ERDF a proposé à la commune de peindre une fresque gratuitement sur le poste de distribution du Pont de la Scie.

Yves DURBET nous informe :

- * ERDF procédera à une coupure d'électricité Mardi 4 août de 9h à 11h30. Les riverains de la route des Champs et de la route de la Carettaz seront concernés ;
- * La Communauté de Communes Cœur de Maurienne a relancé l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat jusqu'en 2016 ;
- * Les travaux du chalet de La Platière ont repris le 22 juin.

Danielle BOCHET rappelle :

- * La messe de la Platière sera célébrée ce dimanche 5 juillet,
- * La réunion d'information concernant l'organisation scolaire pour la rentrée 2015-2016 se tiendra jeudi 2 juillet à 19h à la salle polyvalente.

Marie-Claude DARBEL nous informe qu'elle ne souhaite pas reconduire sa présidence à l'ADMR « Le Grand Coin ».

TRAVAUX D'AMELIORATION ET D'ADAPTATION DE L'HABITAT - « HABITAT & DEVELOPPEMENT »

Dans le cadre de l'Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat pour la période 2013-2016 (OPAH), la Communauté de communes « Cœur de Maurienne » a retenu un nouvel opérateur : « **Habitat & Développement** » chargé du traitement et suivi des dossiers de demandes de travaux et d'amélioration de l'habitat sur les 8 communes de son ressort : Le Châtel, Hermillon, Montricher-Albanne, Montvernier, Pontamafrey-Montpascal, Saint Jean de Maurienne, Saint Julien Montdenis et Villargondran.

Contact : **Marie LAMY** – Conseillère en Economie Sociale et Familiale

☎ : 0800 200 443 (numéro gratuit depuis un poste fixe) - ☎ : 06.83.23.81.95.

✉ : mlamy.hd38@wanadoo.fr

Adresse postale : Habitat & Développement Isère Savoie – 5 Place Gustave Rivet – BP 205 – 38005 Grenoble cedex 1 - ☎ : 04.76.85.13.65.

Une permanence (avec ou sans rendez-vous) est assurée par madame LAMY, **tous les mardis entre 14h00 et 17h00** (sauf le 5^{ème} mardi) au Centre d'Affaires et de Ressources - Entrée B - Avenue d'Italie à Saint Jean de Maurienne.

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits sur tous les aspects de votre projet de travaux : techniques, architecturaux, énergétiques, sociaux, juridiques, financiers (aides financières sous certaines conditions), fiscaux, ... avec la possibilité de rendez-vous à votre domicile.

CONCERTS EN L'ÉGLISE D'HERMILLON

CORDES ET PICS

Dimanche 26 Juillet 2015 à 17h

Sous la direction de Patrice FONTANAROSSA

GREGORIAN VOICES

Mercredi 19 Août 2015 à 20h

INFO ERDF

Electricité Réseau Distribution France a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le :

Mardi 4 août de 9h à 11h30

Secteurs concernés :

- **Route des Champs**
- **Route de la Carettaz**

Bibliothèque Municipale

Pendant les mois de Juillet et Août, l'ouverture de la bibliothèque se fera les lundis de 16h30 à 18h30 et les vendredis de 15h30 à 17h00 sauf le vendredi 17 juillet 2015.

Association Communale de Chasse Agréée D'Hermillon

Le Président nous informe que le circuit des « Rodins » est entièrement débroussaillé.

ADMR du « Grand Coin »

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural du « Grand Coin », qui couvre les communes de Le Châtel, Montvernier, Pontamafrey-Montpascal et Hermillon, recherche des bénévoles pour diverses missions (présidence, comptabilité, représentants des communes desservies).

Renseignements au 04-79-64-22-17

LES CONSEILS DE PRÉVENTION EN CAS DE FORTE CHALEUR

La Préfecture de la Savoie et les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Rhône-Alpes souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, ou malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- ◆ **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- ◆ **Buvez régulièrement et fréquemment** de l'eau sans attendre d'avoir soif;
- ◆ **Rafrâchez-vous** et mouillez-vous le corps au moins le visage et les avant bras plusieurs fois par jour;
- ◆ **Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- ◆ **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et de pratiquer une activité physique;
- ◆ Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, **osez** demander de l'aide.
- ◆ N'hésitez pas à contacter la Mairie au 04-79-64-27-72